



Conseil Communal  
de Gimel

Le 15 septembre 2016

**Municipalité de la Commune de  
1188 Gimel**

***EXTRAIT***

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 14 septembre 2016

**Présidence :** M. Alain Bussard, Président

Le Conseil communal de Gimel,

**VU** le préavis municipal n° 07-2016 concernant la: « construction d'un bâtiment scolaire – crédit d'étude »

**OUI** le rapport de la commission chargée de l'étude du projet

**Considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

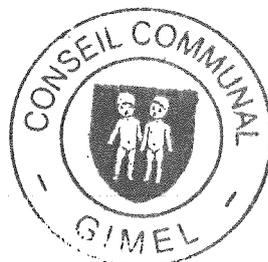
***DECIDE***

1. D'accorder la demande de crédit de Fr. 250'000.- (montant arrondi) pour l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
2. De l'autoriser à financer ce crédit par un emprunt de Fr. 250'000.- aux meilleures conditions actuelles du marché ;
3. D'accepter que l'amortissement de cette dépense se fasse dans le cadre du coût global de la future construction ;
4. De prendre acte que ce crédit entraînera des charges d'exploitation annuelles d'un montant estimé à Fr. 3'000.-

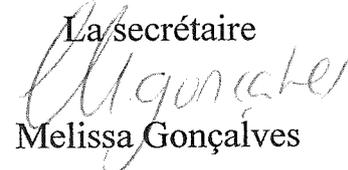
Ainsi délibéré en séance du 14 septembre 2016

Le Président

  
Alain Bussard



La secrétaire

  
Melissa Gonçalves